

34. Relations internationales : La diplomatie belge et européenne engagée pour un monde apaisé et qui se respecte

La Belgique, par son histoire, sa géographie et ses choix politiques démocratiques et multilatéraux a, depuis ses origines, cherché à peser sur les évolutions du monde en faveur de la paix, des libertés et de la prospérité partagée.

Ces dernières décennies, en raison de ses difficultés de politique intérieure, notre pays a eu tendance à se replier sur lui-même, n'accordant qu'un intérêt relatif aux enjeux internationaux et ne faisant plus assez entendre sa voix. Ce désintérêt est paradoxal à une époque où toutes les grandes questions de gouvernance -le climat, la sécurité, la démocratie, les enjeux migratoires l'économie, la santé, l'alimentation, - réclament des réponses internationales.

L'ordre international basé sur le respect du droit et les valeurs démocratiques est aujourd'hui contesté par des puissances telles que la Russie, la Chine et l'Iran d'autres régimes autoritaires qui veulent redéfinir un ordre international où les relations économiques et politiques seraient basées sur des sphères d'influence, les rapports de force, l'autoritarisme et l'affaiblissement des démocraties.

Il est temps pour notre pays de retrouver une ambition forte sur la scène internationale afin de préserver le système multilatéral et de peser sur les décisions pour que prévalent nos intérêts et nos valeurs. Pour rencontrer cet objectif, il faut renforcer la cohérence et l'efficacité de la représentation extérieure de la Belgique, tous niveaux de pouvoirs confondus et toutes compétences articulées. La Belgique doit redevenir une puissance proactive et d'initiative, avoir une politique étrangère bien amenée.

Nous entendons que la Belgique joue pleinement son rôle dans le cadre européen, dans les organisations internationales dont elle est membre et par ses relations bilatérales. Il s'agit également pour notre réseau diplomatique d'assister les 600 000 Belges vivant à l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors de leurs voyages.

Nos priorités :

→ **Une diplomatie belge ambitieuse et cohérente**

→ **Une diplomatie européenne qui permette à la puissance européenne de peser sur la marche du monde**

→ **Une coopération au développement renouvelée**

1. UNE DIPLOMATIE BELGE AMBITIEUSE ET COHÉRENTE

Nous voulons :

- Établir, en début de chaque législature, une analyse claire de l'environnement international et de ses conséquences sur les priorités de la politique étrangère de la Belgique.
- Formuler une politique étrangère globale qui mobilise l'ensemble de nos instruments et de nos départements affaires étrangères, défense, coopération ainsi que l'ensemble des niveaux de pouvoir. Cette politique étrangère nationale s'inscrit forcément dans le cadre des priorités de la politique étrangère de l'Union européenne et vise à renforcer les principes de la Charte des Nations-Unies.
- Renforcer et poursuivre le dialogue et la coopération au sein du Benelux.
- Rester vigilant par rapport au respect de l'État de droit dans l'Union européenne et en-dehors et faire en sorte que les États membres de l'Union respectent les valeurs européennes et la Charte des droits fondamentaux, dont l'indépendance de la justice, l'état de droit, la liberté de la presse et le respect des minorités.
- Garantir le respect la Convention européenne des droits de l'homme et des décisions de la Cour de Strasbourg en Belgique.
- Œuvrer au renforcement des institutions multilatérales notamment les Nations Unies
- Réviser le fonctionnement du Conseil de sécurité afin qu'il protège mieux les principes de la Charte des Nations Unies.
- Poursuivre une relation privilégiée avec l'Afrique centrale qui entend préserver la sécurité, le respect de la démocratie, de l'État de droit, des droits humains, de l'environnement, de violence à l'égard des femmes et lutte contre la pauvreté.

- 47 ➤ Garder une représentation extérieure belge forte, cohérente, qui intègre les différents niveaux de pouvoir et
48 qui s'articule sur les représentations de l'Union européenne. Dans cet esprit, mener un audit sur la
49 représentation extérieure de la Belgique.
- 50 ➤ Évaluer la pertinence de la répartition géographique de nos ambassades selon des critères géopolitiques et
51 économiques et en maximisant l'impact de notre action diplomatique.
- 52 ➤ Mieux articuler la diplomatie entre les différents niveaux de pouvoir notamment par la révision des différents
53 accords de coopération entre les différents niveaux de pouvoir afin d'établir le niveau fédéral comme arbitre
54 des différents internes au niveau international et consacrer ainsi le principe de la primauté du fédéral dans les
55 relations extérieures de la Belgique. En cas de désaccord persistant lors des réunions de coordination intrabelge,
56 le niveau fédéral doit pouvoir trancher et prendre des décisions dans l'intérêt des Belges et éviter les abstentions
57 improductives.
- 58 ➤ Redonner à la politique étrangère toute l'importance politique et médiatique qu'elle mérite.
- 59 ➤ Remettre en place au sein du gouvernement un secrétaire d'État aux Affaires européennes.
- 60 ➤ Renforcer les vocations internationales des jeunes Belges en consacrant un budget « STAGE » afin de proposer
61 de meilleures conditions de travail et une bourse.
- 62 ➤ Renforcer l'éducation à la politique étrangère et européenne dans les programmes scolaires de l'enseignement
63 secondaire et supérieur et dans le développement d'échanges étudiants notamment avec un soutien développé
64 du programme « Model United Nations »

65 **2. UNE DIPLOMATIE EUROPÉENNE QUI PERMETTE À LA PUISSANCE** 66 **EUROPÉENNE DE PESER SUR LA MARCHÉ DU MONDE**

67 Nous voulons :

- 68 ➤ Établir une politique renforcée de coopération avec notre voisinage immédiat en :
 - 69 ○ Assurant l'adhésion des États candidats à l'Union européenne lorsqu'ils en remplissent les conditions.
70 Dans ce cadre l'Union européenne devrait pouvoir :
 - 71 • Établir un mécanisme d'adhésion graduelle à l'Union européenne afin de permettre la participation
72 progressive aux activités de l'Union avant l'achèvement du processus d'adhésion.
 - 73 ○ Renforçant le rôle de l'Union européenne dans la recherche de solutions aux conflits, spécialement dans
74 l'Est et le Sud de la Méditerranée. Les Européens sont les héritiers d'une longue histoire de médiation
75 dans tous les processus de paix.
 - 76 ○ Renforcer le rôle de l'Union européenne dans le cadre de la Coopération et du Développement vis-à-vis
77 des pays de l'Europe de l'Est et du continent africain.
- 78 ➤ Approfondir les liens avec les autres démocraties dans le monde, pour défendre la démocratie, nos valeurs
79 communes et lutter contre l'ingérence des puissances autoritaires :
 - 80 ○ En établissant une réponse commune en cas d'ingérence d'un pays tiers dans nos démocraties.
 - 81 ○ En confortant le lien transatlantique en s'appuyant sur le Conseil du commerce et des technologies UE-
82 États-Unis ainsi que le Traité CETA UE – Canada et un dialogue renouvelé au niveau politique et
83 économique avec ces deux pays, tant au niveau fédéral que des états (USA) et provinces (Canada).
 - 84 ○ En recherchant un dialogue politique et économique bilatéral renouvelé avec, outre le Canada précité,
85 l'Australie et la Nouvelle-Zélande, notamment au niveau de programmes universitaires et de recherche
86 conjoints, de la mobilité professionnelle et de la création de (co-)entreprises.
 - 87 ○ En recherchant des complémentarités bilatérales de structures économiques et industrielles entre certains
88 pays de l'UE et certains pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. (en dehors
89 de l'éventualité de la finalisation d'accords globaux de type ALE qui seront éventuellement mis en œuvre)
 - 90 ○ En accordant une attention particulière à la région de l'Asie Pacifique et de l'Indopacifique, notamment à
91 l'égard des tensions grandissantes en Mer de Chine méridionale à Taiwan et de l'importance de ses routes
92 commerciales. La coopération militaire chinoise avec la Russie et la Corée du Nord est une préoccupation
93 majeure.

- 94 ○ En répondant aux menaces que la désinformation fait peser sur nos sociétés, en coordination avec nos
95 partenaires européens et américains.
- 96 ➤ Concevoir de nouveaux liens politiques, économiques et stratégiques avec les États du continent africain
97 notamment dans la région des Grands Lacs, en mettant l'accent sur le développement économique,
98 éducationnel, et culturel dans lequel chaque continent est gagnant : qui ne se fasse ni aux dépens des libertés
99 fondamentales, ni aux dépens du développement social, ni aux dépens de l'environnement.
- 100 ➤ Renforcer et valoriser une représentation unique des États membres dans les pays tiers.
- 101 ➤ Établir un siège commun de l'Union européenne dans toutes les organisations internationales et éviter les
102 cacophonies européennes lors des conférences internationales.
- 103 ➤ Étendre le régime mondial de sanctions de l'UE aux cas de corruption et d'ingérence dans le processus
104 démocratique de l'UE
- 105 ➤ Faire de la défense des droits humains une priorité dans un contexte international préoccupant. Elle doit se
106 traduire par le respect de la Convention européenne des droits de l'homme, des décisions de la Cour de
107 Strasbourg en Belgique et s'illustrer dans nos prises de position aux Nations Unies.
- 108 ➤ Porter nos valeurs en étroite coopération avec le Benelux et de façon transrégionale
- 109 ➤ Améliorer la résilience de l'UE pour lutter contre l'ingérence étrangère dont la manipulation de l'information.

110 **3. UNE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT RENOUVELÉE**

- 111 La coopération au développement doit définitivement s'affranchir d'une forme de paternalisme désuet pour rester
112 crédible et attirer les ressources et l'intérêt politique qu'elle mérite.
- 113 La coopération internationale de la Belgique doit s'inscrire dans le cadre de l'UE et soutenir un monde plus humain
114 et multilatéral.
- 115 Elle doit poursuivre ses objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités, tout en veillant à la stabilité du monde,
116 à la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.
- 117 Il s'agit de calibrer notre approche de la coopération au développement avec sécurité humaine et la sécurité
118 climatique avec comme axes principaux :
- 119 ➤ Protection contre la pauvreté, contre la corruption et la mauvaise gouvernance
 - 120 ➤ Prévention des conflits
 - 121 ➤ Promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales
 - 122 ➤ Atténuation du changement climatique, Atténuation & Résilience
 - 123 ➤ Protection et Conservation des ressources naturelles
 - 124 ➤ Opportunités économiques et autonomisation des populations locales
- 125 Il ne s'agit pas de charité, mais d'intérêts mutuels qui doivent permettre à chacun de nos contemporains de vivre
126 dignement, de préserver la paix et de réduire les migrations non voulues. Il s'agit de coopérer ensemble pour des
127 intérêts mutuels en vue de préserver les biens publics mondiaux. La coopération visera à renforcer la bonne
128 gouvernance et luttera contre la corruption des élites.
- 129 Nous voulons :
- 130 ➤ Respecter l'objectif de 0,7% du PIB de la Belgique consacré à l'aide publique au développement fixé par l'OCDE.
 - 131 ➤ Simplifier les procédures de la coopération au développement pour lui donner plus de souplesse et de
132 réactivité, en lien direct avec les acteurs locaux (autorités, société civile).
 - 133 ➤ Renforcer nos liens dans ce domaine avec nos partenaires européens, les institutions de l'UE et la société civile
134 dans une large vision « Team Europe ».
 - 135 ➤ Établir un véritable partenariat politique, économique et sociétal avec l'Union africaine et ses États membres en
136 soutenant l'Agenda 2063 de l'UA.

- 137 ➤ Accorder une attention particulière à la République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi dans le
- 138 cadre d'un partenariat entre égaux, basé sur des valeurs communes et un respect mutuel.
- 139 ➤ Déployer l'aide au développement, tant au niveau belge que dans les pays européens, sur base des objectifs
- 140 de développement durable.
- 141 ➤ Considérer la coopération comme un instrument de politique étrangère de la Belgique (Approche 3D :
- 142 Développement, Diplomatie, Défense).
- 143 ➤ Les dispositifs de bourses et de stages seront revalorisés et ciblés sur des niches qui ne sont pas couvertes par
- 144 des programmes européens.
- 145 ➤ La coopération universitaire au développement, qui permet à nos établissements de mener avec leurs
- 146 homologues des pays du Sud des projets de recherche, de formation et d'appui à la gouvernance académique,
- 147 continuera de bénéficier d'un soutien structurel.
- 148 ➤ Renforcer la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et de Bruxelles dans toutes les
- 149 organisations internationales dont elles sont membres. En particulier, la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 150 s'investira activement dans la réforme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en plaidant
- 151 pour un ciblage de son action sur ses missions fondamentales que sont la langue, la culture et la solidarité. La
- 152 poursuite du soutien de la Fédération aux actions de l'OIF dépendra de la capacité de celle-ci à atteindre une
- 153 plus grande efficience et un meilleur équilibre entre dépenses de fonctionnement et de programmes ;
- 154 ➤ Au nom de la promotion des valeurs, les Régions wallonne et bruxelloise s'attacheront à accroître les exigences
- 155 éthiques du code de conduite européen sur les exportations d'armes et à les rendre juridiquement
- 156 contraignants dans tous les États membres de l'UE.
- 157 ➤ Il s'agit notamment d'augmenter les dispositions visant à prévenir les risques de réexportation vers des zones
- 158 à risque et en particulier les risques que ces armes représentent une menace pour notre propre pays.
- 159 ➤ Renforcer le dialogue politique et économique avec les gouvernements et administrations des pays tiers avec
- 160 lesquels la Belgique entretient une relation forte. Recherche avec ces mêmes pays de possibilités de
- 161 développement de structures industrielles et de co-entreprises. Organiser une mobilité professionnelle
- 162 bilatérale au sein de ces structures cogérées. Organiser des programmes universitaires et de recherche conjoints
- 163 ainsi qu'une mobilité étudiante.
- 164 ➤ Optimiser les relations internationales de la FWB, de la Wallonie et de Bruxelles en assurant leur gestion par un
- 165 seul ministre.
- 166 ➤ Favoriser des partenariats étroits avec les pays francophones avec lesquelles nous partageons une histoire et
- 167 des valeurs communes. Il faut renforcer nos liens diplomatiques et économiques pour promouvoir les intérêts
- 168 de la Belgique.
- 169 ➤ Accroître et assurer la participation active de la Belgique au sein des organisations francophones internationales
- 170 (OIF), pour favoriser la collaboration au niveau culturel, éducatif, dans un contexte de développement avec une
- 171 approche globale.
- 172 ➤ Encourager le développement de programmes éducatifs et d'échanges culturels pour promouvoir nos liens
- 173 entre pays francophones.
- 174 ➤ Soutenir les initiatives culturelles et artistiques qui mettent en avant la diversité et la richesse de la culture
- 175 francophone au niveau international. Il est fondamental de mettre en place des programmes d'échanges
- 176 culturels, artistiques et sportifs.
- 177 ➤ Établir des partenariats économiques privilégiés avec les pays francophones, encourageant les échanges
- 178 commerciaux, les investissements et la collaboration économique.
- 179 ➤ Intégrer des pratiques de développement durable dans les relations politiques et économiques avec nos
- 180 partenaires, favorisant les initiatives respectueuses de l'environnement.
- 181 ➤ Travailler en collaboration avec les pays francophones pour renforcer les mécanismes de sécurité, en mettant
- 182 l'accent sur contre le terrorisme, la cybercriminalité et la sécurité maritime.
- 183 ➤ Collaborer avec les pays francophones pour renforcer les systèmes de santé, améliorer les soins médicaux et
- 184 lutter contre les pandémies (ex. : Ebola).

- 185 ➤ Soutenir les initiatives visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité, en mettant l'accent sur l'éducation
186 des filles et des femmes (ex. : objectifs du millénaire ONU).
- 187 ➤ Favoriser la coopération scientifique et technologique avec les pays francophones, notamment en termes
188 d'enseignement supérieur, de recherche, avec des programmes d'échanges (Erasmus francophone). Le tout
189 pour encourager l'innovation et le partage de connaissances.
- 190 ➤ Encourager l'adoption de technologies numériques, potentiellement communes, pour renforcer la connectivité
191 et améliorer l'accès à l'information, aux savoirs. Le tout en assurant une formation à la critique de l'information
192 et à l'usage des outils numériques.

PROJET NON VALIDE